



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Nelly Genatio
IA-IPR Education musicale et chant choral
Académie de Poitiers
06 12 24 19 71
nelly.genatio@ac-poitiers.fr

Secrétariat des IA-IPR
05 16 52 65 73

LETTRE DE RENTREE 2016

Chers collègues,

Avec la rentrée s'ouvre une nouvelle page: je vous la souhaite musicale, inventive et constructive ! Qu'elle vous permette de réaliser vos projets, d'expérimenter, d'accomplir votre geste professionnel dans la confiance et l'épanouissement.

Ce moment clé du calendrier est aussi pour moi l'occasion de revenir sur l'année écoulée avec une distance éclairée par la coupure et le repos de l'été.

Ainsi, mes premiers mots seront de chaleureux remerciements adressés à vous tous qui avez contribué à mes côtés, de près comme de loin, à servir l'éducation musicale et le chant choral, avec engagement et ténacité, par des actions multiples et variées, parfois toutes cumulées: conduite méticuleuse et toujours renouvelée de vos cours, projets artistiques et culturels de grande qualité, bon déroulement des examens et des évaluations, coordination des chorales scolaires....sans oublier l'action de formation qui a occupé, une bonne partie de l'année, un vivier de professeurs particulièrement sollicités dans notre discipline.

Pour l'année à venir, la réflexion didactique et pédagogique à puiser à la source du nouveau socle commun de connaissance et de culture, des nouveaux programmes et des nouvelles modalités d'enseignement instaurées par la réforme (E.P.I et A.P) dessine de multiples pistes d'explorations parmi lesquelles : l'intégration pertinente des outils numériques, un fonctionnement de cours plus modulable (différenciation, classe inversée, travail en îlot...),l'interdisciplinarité, l'évaluation perlée axée sur l'acquisition des compétences.

Nous avons eu l'occasion lors des journées de formation disciplinaire l'an passé de travailler sur un certain nombre de points démontrant la continuité des objectifs de formation en éducation musicale avec les deux grands champs de compétence parallèles et croisés : *Produire et Percevoir*. Néanmoins, l'ancrage de notre discipline étant, comme celui de toutes les autres disciplines, inséparable des objectifs du socle commun, la dimension globale de formation du citoyen est à rechercher. Jalonnant les moments de pratiques et de perceptions musicales, vous saurez porter une attention constante à la maîtrise du français, amener régulièrement nos élèves à réfléchir et à débattre sur leur choix musicaux, mais plus largement sur les valeurs universelles, l'ouverture à la diversité des cultures et des modes de pensée. Répondant à des préconisations précises du programme disciplinaire, vous saurez également les sensibiliser aux problèmes de santé (prévention des risques auditifs) et aborder la formation au monde professionnel et économique touchant de près ou de loin l'univers du sonore.

Afin de croiser et d'alimenter de manière pertinente les composantes du programme d'éducation musicale, je vous recommande vivement la lecture du programme d'histoire des arts ainsi que celle du programme d'éducation morale et civique. Je reste persuadée que la richesse de notre discipline s'incarne dans sa capacité à résonner avec l'actualité et le monde qui l'entoure permettant à nos élèves de se construire des repères sensibles pour s'insérer harmonieusement dans la société. Les quatre parcours (EAC, Citoyen, Avenir, Santé) entrepris par l'élève dès son CP devront être lisibles via l'application FOLIOS.

Le plan de formation académique est ouvert à l'inscription.

« Dans le cadre de la réforme du collège, le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a souhaité que les personnels enseignants et d'éducation de collège, bénéficient d'une formation au numérique. **Un plan numérique académique** leur est spécifiquement dédié pour leur permettre de découvrir de nouveaux outils, de nouvelles ressources mais également de questionner l'évaluation, la façon d'envisager l'autonomie des élèves, d'améliorer leur travail personnel.

Parmi cette offre, **vous êtes invités à formuler 5 vœux couvrant au moins 18h** de formation numérique et à consulter les demandes de votre établissement ou réseau dans l'onglet « formation d'initiative locale. »

Deux stages sont proposés en éducation musicale, à choisir en fonction de votre niveau d'aisance avec le numérique : le **16A0130102** envisage une initiation, le **16A0130102** s'adresse aux professeurs un peu plus expérimentés.

Un stage : **16A0130333 - DIDACTIQUE ET PEDAGOGIE EN EDUCATION MUSICALE** est prévu pour les **professeurs contractuels**. Je tiens également à leur indiquer l'existence du CAPES réservé pour les deux sessions à venir et l'existence pérenne du CAPES interne. J'encourage très vivement ces enseignants à s'inscrire aux concours et à les préparer avec sérieux. Aller observer dans les classes d'un collègue titulaire volontaire est une première formation indispensable.

Chant choral

La Facs Poitou-Charentes (Fédération académique des chorales scolaires) propose un **séminaire Chant Choral** pendant lequel vous pourrez pratiquer, échanger et assister à son assemblée générale. Il se déroulera au collège Georges Texier de St Jean d'Angély les **7 et 8 novembre 2016**. Pour y participer il est impératif de s'inscrire via le PAF suivant la référence : **16A0130330**

Le festival académique des rencontres chorales a été particulièrement dense et réussi en mai et juin dernier. Vous avez été très nombreux à vous mobiliser pour offrir aux parents des spectacles de qualité. Ces manifestations attendues et remarquées de tous constituent une des leviers forts de réussite pour tous les élèves dans une école qui se veut toujours plus juste et plus inclusive.

A ce propos, je suis heureuse d'indiquer qu'il vous sera possible de participer à une journée de concertation dans la deuxième quinzaine de septembre afin de préparer les concerts de chant choral 2017. Dans cet objectif, il sera nécessaire de vous rapprocher très rapidement des coordonnateurs des associations départementales pour signaler votre souhait de participation à cette journée. Vous trouverez leurs coordonnées sur le site de la FACS <http://www.facs-poitoucharentes.fr/>

Travaux académiques :

Cette année deux groupes de travail seront constitués pour réfléchir et concevoir des ressources :

* Au cœur de la dynamique instaurée l'an dernier par Merwan Hamoud le Guellec (I.A.N et webmaster du site disciplinaire académique) et David Claude (formateur au numérique) le **groupe TICE** va étendre ses recherches dans le cadre des TraAms (travaux académiques mutualisés).

* Dans la poursuite des réflexions impulsées par la mise en œuvre de la réforme, un **groupe didactique** travaillera à la conception d'une fiche-cadre pour l'élaboration de séquences et réfléchira à l'évaluation.

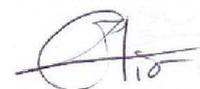
Je remercie d'avance les professeurs qui vont se mobiliser.

Une nouvelle interface devrait voir le jour sur le site disciplinaire académique à la faveur d'un renouvellement complet du site académique. N'hésitez pas à consulter ce site qui devrait donc subir quelques changements bienvenus et à lire les newsletters **Elise** rédigées à votre attention. Comme l'an dernier, elles arriveront mensuellement dans votre boîte aux lettres académique.

Je terminerai ce courrier en souhaitant la bienvenue aux professeurs qui intègrent notre académie avec en prime des félicitations pour les lauréats du CAPES. Ceux-ci entameront cette année leur première année d'enseignement et nous leur souhaitons un bel accomplissement.

Me tenant à votre écoute et au plaisir de vous rencontrer,

L'IA-IPR d'éducation musicale et de chant choral
Nelly Genatio



Lettre de rentrée commune aux IA-IPR de l'académie de Poitiers

Mesdames et Messieurs les professeurs, Chers collègues,

Nous espérons tout d'abord que l'été vous a apporté le repos nécessaire, après une année scolaire particulièrement chargée et exigeante.

Au regard des résultats de l'académie pour cette année 2015-2016, on mesure les fruits d'un engagement renouvelé des enseignants auprès de leurs élèves et, pour certains d'entre vous, auprès des collègues stagiaires. Les résultats au baccalauréat professionnel et au DNB ainsi que le taux de titularisation le prouvent cette année. Le fléchissement du taux de réussite aux baccalauréats technologique et général, et le taux d'accès aux études post bac encore faible, doivent aussi retenir notre attention, même s'ils ne peuvent entacher les efforts faits en termes d'orientation en fin de seconde, notamment l'accès aux passerelles. Par conséquent, pour cette année 2016-2017, il sera nécessaire, au collège comme au lycée, de centrer l'action pédagogique dans la classe, sur la construction du projet et l'orientation de l'élève favorisés par les quatre parcours (Avenir, Citoyen, Artistique et Culturel, Santé), sur l'évaluation au service des apprentissages. On s'attachera, plus particulièrement, à travailler les périodes de transition (école /collège, collège/lycées et lycées/université) par l'approfondissement des liaisons inter-degré et inter-cycle.¹

La rentrée 2016 est aussi celle de la mise en œuvre de la réforme du collège, maillon essentiel de la Refondation de l'Ecole de la République. Comme vous le savez, cette réforme met avant tout l'accent sur la souplesse des démarches pédagogiques qui intègrent, dans le cadre habituel des cours et des nouveaux programmes disciplinaires, l'Accompagnement Personnalisé et les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires. Si ces derniers caractérisent le nouveau cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème}), l'Accompagnement Personnalisé jalonne les quatre niveaux du collège et permet notamment un accueil privilégié des élèves de 6^{ème}, en fin de cycle 3. La logique des cycles met l'accent sur la fluidité des parcours, jusqu'à l'orientation post-bac, qui demeure un objectif académique majeur. La construction du cycle 3, en lien avec le 1^{er} degré, constitue également une priorité. L'acquisition du Socle Commun de Connaissances, de Compétences et de Culture, redéfini en huit domaines, est l'objectif du parcours de l'élève, à atteindre en fin de période de scolarité obligatoire. Des temps de formation pédagogique, en 2015-16, ont permis des échanges constructifs sur la mise en place de l'AP et des EPI. L'année qui s'ouvre va rapidement nous réunir sur la question de l'évaluation des élèves, soulevée notamment par la mise en place du Livret Scolaire Unique du CP à la 3^{ème}. L'outil numérique constitue un deuxième objet de formation, pour lequel les enseignants de collège, SEGPA, EREA et 3e prépa pro devront construire leur propre parcours de formation (au moins 18h) parmi les offres du Plan Académique de Formation. Tout au long de l'année, formateurs et inspecteurs seront présents pour vous accompagner dans ces premiers temps de mise en œuvre.

Plus que jamais, les valeurs de l'Ecole de la République doivent s'incarner dans la construction des compétences, à la faveur des relations de qualité que vous savez tisser avec vos élèves et du climat scolaire serein auquel vous saurez contribuer. Veuillez croire en notre entière confiance et recevoir nos chaleureux remerciements pour les objectifs déjà atteints et pour les défis qu'il reste encore à relever. Nous vous souhaitons une excellente rentrée et année scolaire.

¹ <http://eduscol.education.fr/pid23199/ecole-elementaire-et-college.html>